



ARTS, LETTRES, LANGUES

Master MEEF Espagnol


Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré

**Niveau d'étude
visé**
BAC +5**ECTS**
120 crédits**Durée**
2 ans**Composante(s)**
UFR Langues
et Civilisations,
Scolarité**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Parcours proposés

- Master 1 MEEF, 2nd degré (PLC) - Espagnol
- Master 2 MEEF, 2nd degré (PLC) - Espagnol

Présentation

Le master MEEF Espagnol n'ouvrira pas à la rentrée 2023. Le master  Didactique de l'Espagnol forme désormais les étudiants à l'enseignement de l'espagnol et de sa culture auprès de différents publics.

Description

L'université Bordeaux Montaigne en partenariat avec l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation et les universités de l'académie de Bordeaux (Université de Bordeaux et Université de Pau et des pays de l'Adour) forme des étudiants se destinant au métier d'enseignant du 2nd degré dans le cadre du Master mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la formation (MEEF).

L'Université Bordeaux Montaigne assure la préparation au master, mention MEEF second degré PLC (CAPES) dans les disciplines suivantes :

- * allemand (UFR Langues et civilisations)
- * anglais (UFR Langues et civilisations)
- * arts plastiques (UFR Humanités)

- * basque (UFR Langues et civilisations)
- * éducation musicale et chant choral (UFR Humanités)
- * espagnol (UFR Langues et civilisations)
- * histoire-géographie (UFR Humanités-UFR STC)
- * italien (UFR Langues et civilisations)
- * lettres, option classique et option moderne (UFR Humanités)
- * philosophie (UFR Humanités)

Le master prépare au concours du CAPES en articulant une formation académique de haut niveau (contenus disciplinaires et initiation à la recherche) avec une formation au métier d'enseignant (didactique des disciplines, stages en établissements scolaires : groupés en M1, filés ou en alternance en M2). Cette formation associe étroitement des universitaires (spécialistes disciplinaires et didacticiens) et des praticiens (formateurs académiques, tuteurs enseignants des lycées et collèges de l'académie).

Attention ! L'inscription en M2 MEEF est indépendante de l'inscription au concours national du CAPES/ CAFEP.

L'inscription au concours national du CAPES est à effectuer sur le site du ministère.

Les écrits du CAPES ont lieu durant le deuxième semestre du M2 (mars-avril) et les oraux en juin/juillet.



Objectifs

Objectifs

Cette formation vise à préparer à la fois aux épreuves écrites et orales du concours CAPES externe, et à valider un diplôme de master tout en construisant les compétences professionnelles décrites sur le [site du Ministère de l'Education Nationale](#).

L'enseignement dispensé est à la fois **disciplinaire** et **professionnel**.

La formation allie l'apport de connaissances théoriques dans la discipline, en didactique et en pédagogie et la réflexion sur la pratique par l'élaboration de séquences ou projets pédagogiques mais aussi dans le cadre de différents stages effectués par les étudiants en établissements scolaires au cours de deux années.

En première année, la pratique professionnelle s'articulera autour de stages dans la discipline qui sera enseignée (2 semaines au S1 et 2 semaines au S2) et 2 semaines de stages transversaux au S2 qui permettront d'appréhender toutes les facettes du métier (suivi d'une classe dans plusieurs disciplines, connaissance des dispositifs d'accompagnement personnalisé ou d'aide au travail, orientation, les différents conseils d'établissement, etc...). Des heures d'accompagnement de stage sont prévues dans la formation.

La formation s'inscrit donc en première année dans la continuité des enseignements de la licence d'espagnol LLCER qu'elle consolide et qu'elle oriente vers la maîtrise des outils didactiques et pédagogiques permettant de transmettre les savoirs scientifiques.

La deuxième année prépare plus spécifiquement aux épreuves écrites et orales du CAPES par des cours ciblés

sur les programmes des concours et des devoirs ou concours blanc mais aussi par une préparation intensive aux épreuves orales.

Le M2 est plus professionnel avec des stages sur toute l'année universitaire et un suivi par des tuteurs INSPE et sur le terrain. Il y a deux modalités de mise en stage :

- * Un nombre limité d'étudiants sera en alternance et en responsabilité devant des classes 6h/semaine (1/3 temps). Il sera accompagné d'un tuteur terrain et d'un tuteur INSPE. Le rectorat de l'académie d'Aquitaine recueillera les candidatures et fera la sélection avec avis de l'équipe pédagogique.
- * Les autres seront en stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA).

Les deux modalités de stage se feront sur la même temporalité : lundi, mardi en établissement, mercredi, jeudi et vendredi en formation.

La formation initie par ailleurs au travail de recherche afin de permettre une réorientation ou une poursuite des études vers le master Recherche, la préparation de l'agrégation ou, après avis d'une commission, vers la rédaction d'une thèse. Le mémoire rédigé entre la fin du M1 et le début du M2 est encadré par des enseignants chercheurs de la discipline. Le mémoire pourra, à la demande de l'étudiant, être un mémoire de recherche disciplinaire.

Les enseignements du Master sont complétés à chaque semestre par une UE transversale pilotée par l'INSPE d'Aquitaine visant à instruire les futurs enseignants sur le cadre légal de l'exercice du métier, le fonctionnement des établissements, la diversité des publics scolaires et d'aborder des thématiques précises comme l'école inclusive, l'égalité fille-garçon et la laïcité.

Les + de la formation



Les + de la formation

Une formation professionnalisante qui laisse une large place aux stages (collège, lycée, transversaux). Des équipes pluricatégorielles au service de la réussite au concours et d'une insertion professionnelle progressive.

Epreuves du Capes

Epreuves d'admissibilité

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

1° Epreuve écrite disciplinaire.

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

1. a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.
2. b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de

construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise



disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Epreuve d'entretien.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3.

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.



Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'entretien se déroule en français.

Organisation

Organisation

Formation en présentiel

Alternance sous contrat de professionnalisation

Expérience en milieu professionnel intégrée à la formation

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences (MECC)

[Télécharger le fichier «MECC MFE2 MEEF espagnol.pdf» \(73.8 Ko\)](#)

Admission

Niveau d'entrée obligatoire : Non

Pré-requis obligatoires

De bonnes connaissances en langue, littératures et civilisation ibériques et ibéro-américaines.

Niveau de langue française demandé pour les non francophones : DALF C1

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Bureau des masters Études ibériques et latino-américaines

✉ master-langues-etudes-iberiques-latinoamericaines@u-bordeaux-montaigne.fr



Programme

Master 1 MEEF, 2nd degré (PLC) - Espagnol

Semestre 1 - MEEF 1 Espagnol

Semestre 2 - MEEF 1 Espagnol

Master 2 MEEF, 2nd degré (PLC) - Espagnol

Semestre 3 - MEEF 2 Espagnol

Semestre 4 - MEEF 2 Espagnol